



Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique
LE TEMPLE – SAUMOS



L'An Deux Mille Vingt-cinq, le 7 du mois d'avril, à 19h00, le Comité Syndical dûment convoqué le 24 mars 2025 s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil de la commune de Le Temple sous la présidence de Madame Karine NOUETTE-GAULAIN, Présidente, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. **ADOPTION DU PROCES VERBAL DU 11/02/2025**
2. **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION SIRP 2024**
3. **APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF SIRP 2024**
4. **AFFECTATION DES RESULTATS SIRP**
5. **BUDGET PRIMITIF SIRP 2025**
6. **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION TRANSPORT 2024**
7. **APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF TRANSPORT 2024**
8. **AFFECTATION DES RESULTATS TRANSPORT**
9. **BUDGET PRIMITIF TRANSPORT 2025**
10. **DIVERS ET INFORMATIONS**

Membres en fonction : 8 titulaires et 2 suppléants

Présents : 8 titulaires suppléant

Absents : 0

Représentés (par procuration) : 0

Membres présents :

LE TEMPLE : Karine NOUETTE-GAULAIN, Jean-Jacques MAURIN, Emeline TULLON ;
Jocelyne SARRAUTE

SAUMOS : Didier CHAUTARD, Leslie GRECO, Stéphane PORTE, Laurent TOUSSAINT

Membre absent excusé et non représenté :

Membre absent non excusé : /

Procuration : /

Madame Karine NOUETTE-GAULAIN, Présidente, ouvre la séance à 19H12

Madame la Présidente propose d'ajouter un point supplémentaire :

11 – PARTICIPATION DES COMMUNES AUX DEPENSES 2025

Secrétaire désignée : Emeline TULLON

1. **ADOPTION DU PROCES VERBAL DU 11/02/2025**

Le Comité Syndical approuve à la majorité le procès-verbal du 11/02/2025

Vote à main levée

Nombre de votants : 7	Dont présents : 7	Dont procuration : 0
Pour : 6	Abstentions : 1	Contre : 0

2. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION SIRP 2024

Arrivée de Monsieur Toussaint à 19h27

Madame la Présidente présente le compte de gestion établi par le comptable du Trésor. Il affiche pour l'année un déficit d'investissement de 7 026,27 €, un excédent de fonctionnement de 29 881,90 € soit un résultat de 22 955,63 €.

Celui-ci n'appelle ni réserves ni observations.

Le comité syndical, à l'unanimité

ARRETE le compte de gestion du comptable du trésor pour l'exercice 2024. Il affiche un résultat de clôture positif de 22 955,63 €.

DECLARE à l'unanimité, que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2024 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Vote à main levée

Nombre de votants : 8	Dont présents : 8	Dont procuration : 0
Pour : 8	Abstentions : 0	Contre : 0

3. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF SIRP 2024

Madame la Présidente quitte la salle de réunion

Nommé président de séance, Monsieur Didier CHAUTARD, Vice-Président, présente le compte administratif de l'exercice 2024, dressé par Madame Karine NOUETTE-GAULAIN, Présidente.

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
DEPENSES	347 018,89 €	19 061,05 €
RECETTES	366 900,79 €	59 085,09 €
REPORTS 2023	10 100,00 €	- 47 050,31 €
RESULTAT CUMULE	29 981,90 €	- 7 026,27€
RESULTAT DE CLOTURE 2024	22 955,63 €	

VOTE ET ARRETE les résultats définitifs comme suit :

Excédent de fonctionnement **29 981,90 €**

Déficit d'investissement **7 026,27 €**

Vote à main levée

Nombre de votants : 7	Dont présents : 7	Dont procuration : 0
Pour : 7	Abstentions : 0	Contre : 0

4. AFFECTATION DES RESULTATS SIRP

Madame la Présidente explique :

VU l'instruction budgétaire et comptable M57, applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux ;

VU le compte administratif de l'exercice 2024 du syndicat, après le vote duquel il a été constaté un résultat de fonctionnement excédentaire de 29 981,90 € et un solde d'exécution de la section d'investissement déficitaire de 7 026,27 €;

VU les intérêts de crédits dans la section investissement à engager pour 2025

CONSIDERANT que le budget doit être en équilibre parfait,

CONSIDERANT que la section d'investissement révèle un besoin de financement de 7 026,27€

Madame la Présidente propose d'affecter les résultats comme suit :

- c/ 1068 le montant de 7 026,27 €
- R002 ; résultat de fonctionnement reporté 22 955,63 €

Sur proposition de Madame La Présidente, le Comité Syndical, **à l'unanimité**,

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- 1068 le montant de 7 026,27 €
- R002 ; résultat de fonctionnement reporté 22 955,63 €

Vote à main levée

Nombre de votants : 8	Dont présents : 8	Dont procuration : 0
Pour : 8	Abstentions : 0	Contre : 0

5. BUDGET PRIMITIF SIRP 2025

Madame la Présidente, suite à différentes réunions de travail sur les budgets propose au Conseil syndical de bien vouloir :

APPROUVER l'équilibre du Budget Primitif du S.I.R.P. du budget principal pour l'année 2025 comme suit :

DEPENSES et RECETTES de la Section de FONCTIONNEMENT : 380 000 €
DEPENSES et RECETTES de la Section d'INVESTISSEMENT : 50 000 €

TOTAL : 430 000 €

AUTORISER la fongibilité des crédits afin d'opérer des virements de crédit de chapitre à chapitre à l'exclusion des dépenses de personnel dans les limites suivantes :

FONGIBILITÉ DE CRÉDITS					
* maximum de la fongibilité de crédits pour les dépenses de fonctionnement	7,50 €	Montant des dépenses réelles de fonctionnement au BP	380 000,00 €	Plafond des virements de crédits en FONCTIONNEMENT dans l'année	28 500,00 €
* maximum de la fongibilité de crédits pour les dépenses de d'investissement	7,50 €	Montant des dépenses réelles d'investissement au BP	50 000,00 €	Plafond des virements de crédits en INVESTISSEMENT dans l'année	3 750 €

CHARGER Madame la Présidente et lui **DONNER** tout pouvoir d'exécuter ce budget primitif 2025,

Sur quoi, après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,

Vu le projet de budget primitif 2025 présenté ;

APPROUVE l'équilibre du Budget Primitif du S.I.R.P. du budget principal pour l'année 2024 comme suit :

DEPENSES et RECETTES en Section de FONCTIONNEMENT : 380 000 €
DEPENSES et RECETTES de la Section d'INVESTISSEMENT : 50 000 €

TOTAL : 430 000 €

CHARGE Madame la Présidente et lui **DONNE** tout pouvoir d'exécuter ce budget primitif 2025

AUTORISE la fongibilité des crédits afin d'opérer des virements de crédit de chapitre à chapitre à l'exclusion des dépenses de personnel dans les limites suivantes :

FONGIBILITÉ DE CRÉDITS					
% maximum de la fongibilité de crédits pour les dépenses de fonctionnement	7,50 %	Montant des dépenses réelles de fonctionnement au BP	380 000,00 €	Plafond des virements de crédits en FONCTIONNEMENT dans l'année	28 500,00 €
% maximum de la fongibilité de crédits pour les dépenses de d'investissement	7,50 %	Montant des dépenses réelles d'investissement au BP	50 000,00 €	Plafond des virements de crédits en INVESTISSEMENT dans l'année	3 750 €

Vote à main levée

Nombre de votants : 8	Dont présents : 8	Dont procuration : 0
Pour : 8	Abstentions : 0	Contre : 0

6. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION TRANSPORT 2024

Madame la Présidente présente le compte de gestion établi par le comptable du Trésor. Il affiche pour l'année un excédent de fonctionnement de 30 070,81 euros.

Celui-ci n'appelle ni réserves ni observations.

Le Comité Syndical, à l'unanimité,

ARRETE le compte de gestion du comptable du trésor pour l'exercice 2024. Il affiche un résultat de clôture de 162 656,51 €

Vote à main levée

Nombre de votants : 8	Dont présents : 8	Dont procuration : 0
Pour : 8	Abstentions : 0	Contre : 0

7. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF TRANSPORT 2024

Madame la Présidente quitte la salle de réunion

Nommé président de séance, Monsieur Didier CHAUTARD, Vice-Président présente le compte administratif de l'exercice 2024, dressé par Madame Karine NOUETTE-GAULAIN, Présidente.

Après présentation du compte administratif ;

CONSIDERANT que Madame la Présidente s'est retirée au moment du vote ;

Le Comité Syndical, après en avoir débattu, à l'unanimité

APPROUVE le compte administratif de l'exercice 2024 comme suit :

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
DEPENSES	20 428,10 €	NEANT
RECETTES	50 498,91 €	
REPORTS 2023 (RECETTES)	132 585,70 €	
EXCÉDENT	162 656,51 €	
RESULTAT DE CLOTURE 2024	162 656,51 €	

VOTE ET ARRETE les résultats définitifs comme suit :

Excédent de fonctionnement **162 656,51 €**

Vote à main levée

Nombre de votants : 7	Dont présents : 7	Dont procuration : 0
Pour : 7	Abstentions : 0	Contre : 0

8. AFFECTATION DES RESULTATS TRANSPORT**Le Comité Syndical,**

- VU** l'instruction budgétaire et comptable M43, applicable aux communes et aux établissements de transport de personnes ;
- VU** le compte administratif de l'exercice 2024 du SIRP Transport, après le vote duquel il a été constaté un résultat de fonctionnement excédentaire de **162 656,51 €**

Sur proposition de Madame La Présidente, le Comité Syndical, **à l'unanimité**,

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- R002 ; résultat de fonctionnement reporté **162 656,51 €**

Vote à main levée

Nombre de votants : 8	Dont présents : 8	Dont procuration : 0
Pour : 8	Abstentions :	Contre : 0

9. BUDGET PRIMITIF TRANSPORT 2025

Madame la Présidente, suite à différentes réunions de travail sur les budgets propose au Conseil syndical de bien vouloir :

APPROUVER l'équilibre du Budget Primitif du budget S.I.R.P. TRANSPORT pour l'année 2025 comme suit :

DEPENSES et RECETTES de la Section de FONCTIONNEMENT : 173 000 €

CHARGER Madame la Présidente et lui DONNER tout pouvoir d'exécuter ce budget primitif 2025,

APPROUVER l'équilibre du Budget Primitif du budget S.I.R.P. TRANSPORT pour l'année 2025 comme suit :

Sur quoi, après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,

Vu le projet de budget primitif 2025 présenté ;

APPROUVE l'équilibre du Budget Primitif du S.I.R.P. TRANSPORT pour l'année 2025 comme suit :

DEPENSES et RECETTES en Section de FONCTIONNEMENT : 173 000 €

CHARGE Madame la Présidente et lui **DONNE** tout pouvoir d'exécuter ce budget primitif 2025

Vote à main levée

Nombre de votants : 8	Dont présents : 8	Dont procuration : 8
Pour : 8	Abstentions : 0	Contre : 0

10. DIVERS ET INFORMATIONS

- Demande exceptionnelle de congé pour un agent en période scolaire : accordée
- Les frigos ont été commandés mais pas encore réceptionnés
- La pose du gazon a été finalisée
- Copieurs : fin de contrat pour un des deux copieurs, deux propositions reçues : envoyer les audits pour un retour validation par mail pour le 14/4/2025
- Des travaux pour le câble RTE vont avoir lieu sur la route de Saumos du 14/04/2025 au 20/06/2025, la route sera fermée à la circulation de 7h30 à 17h30 sauf pour la période du 1^{er} au 12 mai 2025 où les travaux seront en pause, il n'y aura donc pas de fermeture sur cette période.

11. PARTICIPATION DES COMMUNES AUX DEPENSES 2025

Le Comité Syndical,

Où l'exposé de la présidente qui propose la répartition entre les communes telle qu'elle figure ci-dessous et qui met à la charge de :

- la commune de LE TEMPLE : 210 000€

- la commune de SAUMOS : 105 000 €

Total : 315 000 €

ACCEPTE la répartition telle que détaillée ci-dessus,

DIT que les communes verseront leur participation trimestriellement, la somme devant parvenir au SGC de Pauillac

DIT que les sommes seront inscrites au compte 74741 après chaque versement.

Vote à main levée

Nombre de votants : 8	Dont présents : 8	Dont procuration : 0
Pour : 8	Abstentions : 0	Contre : 0

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Présidente clos la séance à 21h00

La Présidente,
Karine NOUETTE-GAULAIN

La Secrétaire de séance,



Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique
LE TEMPLE – SAUMOS



TABLEAU DES DELIBERATIONS PRISES LORS
DU COMITE SYNDICAL DU SIRP LE TEMPLE/SAUMOS
DE LA SEANCE DU 7 AVRIL 2025

ADOPTION DU PROCES VERBAL DU 11/02/2024
APPROBATION DU COMPTE DE GESTION SIRP 2024
APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF SIRP 2024
AFFECTATION DES RESULTATS SIRP
BUDGET PRIMITIF SIRP 2025
APPROBATION DU COMPTE DE GESTION TRANSPORT 2024
APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF TRANSPORT 2024
AFFECTATION DES RESULTATS TRANSPORT
BUDGET PRIMITIF TRANSPORT 2025
DIVERS ET INFORMATIONS
PARTICIPATION DES COMMUNES AUX DEPENSES 2024



FEUILLE DE SIGNATURE – DU CS DU 07/04/2025

1. ADOPTION DU PROCES VERBAL DU 11/02/2025
2. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION SIRP 2024
3. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF SIRP 2024
4. AFFECTATION DES RESULTATS SIRP
5. BUDGET PRIMITIF SIRP 2025
6. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION TRANSPORT 2024
7. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF TRANSPORT 2024
8. AFFECTATION DES RESULTATS TRANSPORT
9. BUDGET PRIMITIF TRANSPORT 2025
10. DIVERS ET INFORMATIONS
11. PARTICIPATION DES COMMUNES AUX DEPENSES 2025

Nom – Prénom	Qualité	Signature	Procuration
NOUETTE-GAULAIN Karine	Présidente		
CHAUTARD Didier	Vice-Président		
GRECO Leslie	Titulaire		
PORTE Stéphane	Titulaire		
MAURIN Jean-jacques	Titulaire		
SARRAUTE Jocelyne	Titulaire		
TOUSSAINT Laurent	Titulaire		
TULON Emeline	Titulaire		